



SOMMAIRE

04

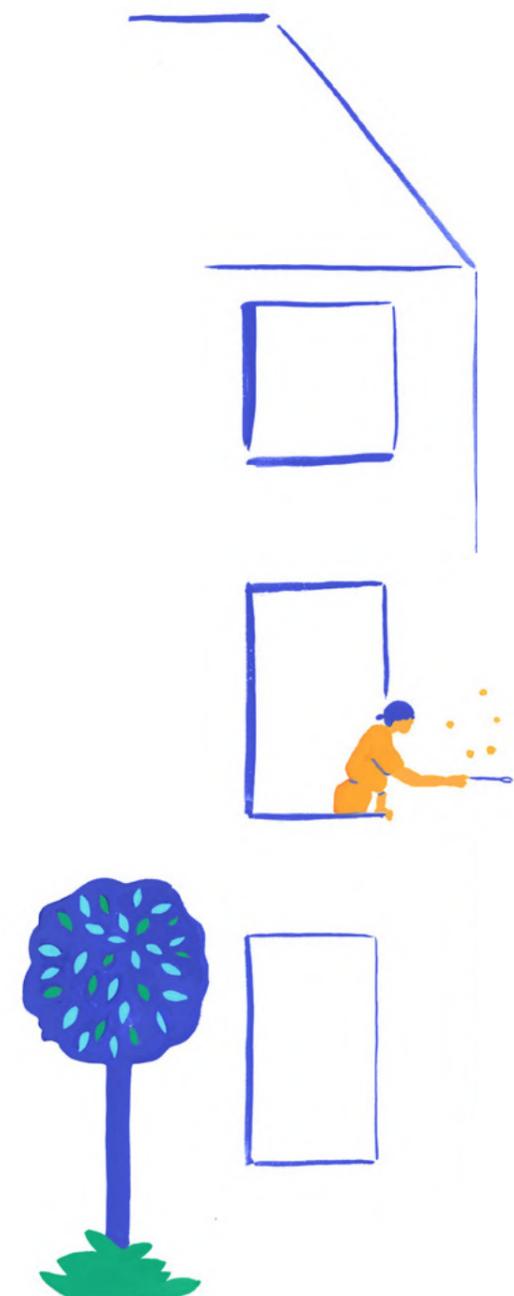
Éditos

06

L'Agence Parisienne du Climat

06 ▪ L'Agence et sa gouvernance**08** ▪ L'Agence en bref**11** ▪ Publications**13**

Faits marquants

14 ▪ Évolution du climat**16** ▪ Bâti et rénovation**20** ▪ Adaptation au changement climatique**37** ▪ Transition écologique des quartiers



FATOUMATA KONÉ

Alors que nous allons fêter les 10 ans de l'Accord de Paris, je souhaite partager ici le chemin parcouru aux côtés des Parisiens et Parisiennes, ainsi que des nombreux acteurs du territoire. Ces années ont été marquées par une mobilisation sans précédent pour accélérer la transition écologique de notre ville, en plaçant l'Agence Parisienne du Climat au cœur des politiques publiques de décarbonation et d'adaptation au changement climatique. L'Agence Parisienne du Climat s'est affirmée comme une actrice incontournable de la transition écologique et de son ingénierie territoriale. Elle a su, et continue à répondre aux enjeux du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), du Plan Local d'Urbanisme Bioclimatique (PLUB), du Plan de sobriété hydrique, du Plan biodiversité, du Plan climat, du Plan Parisien de Mobilité Active (PPDMA) et de la stratégie de résilience urbaine.

Grâce à des outils comme CoachCopro, notre plateforme nationale d'accompagnement des copropriétés, l'Agence a permis à plus de 14 000 copropriétés parisiennes d'engager des projets de rénovation énergétique, représentant près de 40% des logements parisiens. Le programme Éco-Rénovons Paris+, dont l'Agence Parisienne du Climat est la porte d'entrée, a vu 552 copropriétés suivies, avec une augmentation significative des demandes de subventions pour des diagnostics techniques globaux. Ce sont autant de Parisiennes et de Parisiens qui, en plus de vivre mieux, participeront à l'effort collectif de lutte contre les émissions de CO₂ et l'accélération du changement climatique.

En parallèle, nous avons développé la plateforme AdaptaVille pour recenser et promouvoir des solutions concrètes d'adaptation au changement climatique dans les villes denses. Nous accompagnons les copropriétés dans leurs démarches de végétalisation avec le dispositif CoprOasis en contribuant ainsi à la résilience de notre cadre de vie.

L'Agence Parisienne du Climat ne se limite pas à une approche technique. Elle œuvre pour renforcer le lien social, protéger les plus vulnérables et promouvoir la justice sociale dans la transition énergétique. Au-delà de notre engagement dans le programme de lutte contre la précarité énergétique à Paris avec le Service Local d'Intervention à la Maîtrise de l'Énergie (Slime), des projets européens tels que GINNGER, axé sur la régénération des quartiers, ou DISCOVER, encourageant les initiatives citoyennes de production d'énergie photovoltaïque, ont été lancés pour explorer de nouvelles pratiques en matière de participation citoyenne et d'inclusion.

Enfin, l'Agence Parisienne du Climat a su mobiliser et mettre en synergie tous les acteurs du territoire, contribuant à leur montée en compétence, qu'il s'agisse de particuliers, de collectifs citoyens ou de filières professionnelles de la transition écologique du bâti et de l'adaptation des territoires au changement climatique.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des équipes de l'Agence, les partenaires institutionnels, les acteurs associatifs, les professionnels du secteur et, bien sûr, les Parisiennes et Parisiens qui se sont engagés et continuent à s'engager à nos côtés.

Ensemble, nous démontrons que la transition écologique est possible, juste et inclusive.

FATOUMATA KONÉ

Présidente de l'Agence Parisienne du Climat

“ L'Agence Parisienne du Climat s'est affirmée comme une actrice incontournable de la transition écologique et de son ingénierie territoriale. ”

L'année 2024 a été marquée par une forte croissance de l'activité, avec le soutien renforcé à l'Agence par ses partenaires et mandants. Des dispositifs d'aides publiques locales ambitieux, comme Éco-Rénovons Paris+, ont permis d'alimenter une dynamique dont les équipes se sont fait le relai pour identifier des projets potentiels et les accompagner en vue de leur réalisation, que ce soit sur la rénovation énergétique des copropriétés, le développement des énergies renouvelables, ou l'accompagnement des acteurs de l'adaptation au changement climatique.

L'Agence informe, sensibilise et conseille les Parisiennes et les Parisiens sur la transition écologique. Elle est à présent en contact avec 40% des logements à Paris ! Reconnue comme tiers de confiance pour les particuliers, et particulièrement attentive aux publics les plus vulnérables, elle assure la qualité de service du guichet France Rénov'. Proactive, elle va au-devant du grand public avec 200 événements organisés en 2024 et favorise aussi l'engagement des professionnels pour accélérer la transformation durable de la ville.

Les équipes, toujours plus engagées pour déployer des actions impactantes, ont contribué au lancement et à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs tels que CoprOasis de la Ville de Paris. Alors qu'un tiers du parc non bâti parisien se trouve dans le privé, des potentiels importants de végétalisation existent, et l'Agence mobilisera les copropriétés parisiennes pour engager ces projets, qui participent au rafraîchissement de la ville, à la valorisation des eaux de pluie, à la biodiversité.

Dans un contexte international et parfois national, où la réalité du changement climatique est malmenée, l'Agence Parisienne du Climat a aussi le rôle de faire le lien entre les données scientifiques, partagées dans de nombreuses publications, et l'identification et la mise en œuvre de solutions qui ont fait leurs preuves.

En 2024, l'équipe a lancé de nombreux projets innovants, soutenus notamment dans le cadre de 6 projets européens lauréats : expérimentations sur les énergies renouvelables et les boucles d'autoconsommation collective, développement de communautés d'énergie, réduction des déchets en copropriété et amélioration du tri dans le cadre du projet Immeuble Zéro Déchet, participation citoyenne à l'échelle du quartier, diffusion des outils de l'Agence en Europe, etc.

L'Agence entretient une collaboration très active avec les Agences Locales Énergie Climat de France, les collectivités, la Ville de Paris et leurs directions, la Métropole du Grand Paris, les services de l'État, et autres structures partenaires, pour partager les bonnes pratiques et outils au service des territoires. Une nouvelle offre de service pour les communes a été lancée pour les accompagner dans l'identification de solutions et l'intégration des enjeux de l'adaptation au changement climatique dans les opérations urbaines. En 2025, nous poursuivrons avec exigence et détermination nos actions pour faire face, ensemble, aux défis climatiques, au bénéfice de toutes et tous !

KARINE BIDART

Directrice Générale de l'Agence Parisienne du Climat



KARINE BIDART

“ En 2025, nous poursuivrons avec exigence et détermination nos actions pour faire face, ensemble, aux défis climatiques, au bénéfice de toutes et tous ! ”

L'AGENCE ET SA GOUVERNANCE

MEMBRES FONDATEURS

VILLE DE PARIS • MÉTROPOLE DU GRAND PARIS • CPCU • EDF • MÉTÉO-FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ASCAUDIT • CPCU • EDF • ELOGIE-SIEMP • FFB GRAND PARIS • FNAIM GRAND PARIS • GRDF • MÉTÉO-FRANCE • MÉTROPOLE DU GRAND PARIS • VILLE DE PARIS • RIVP • SIPPAREC

MEMBRES OBSERVATEURS

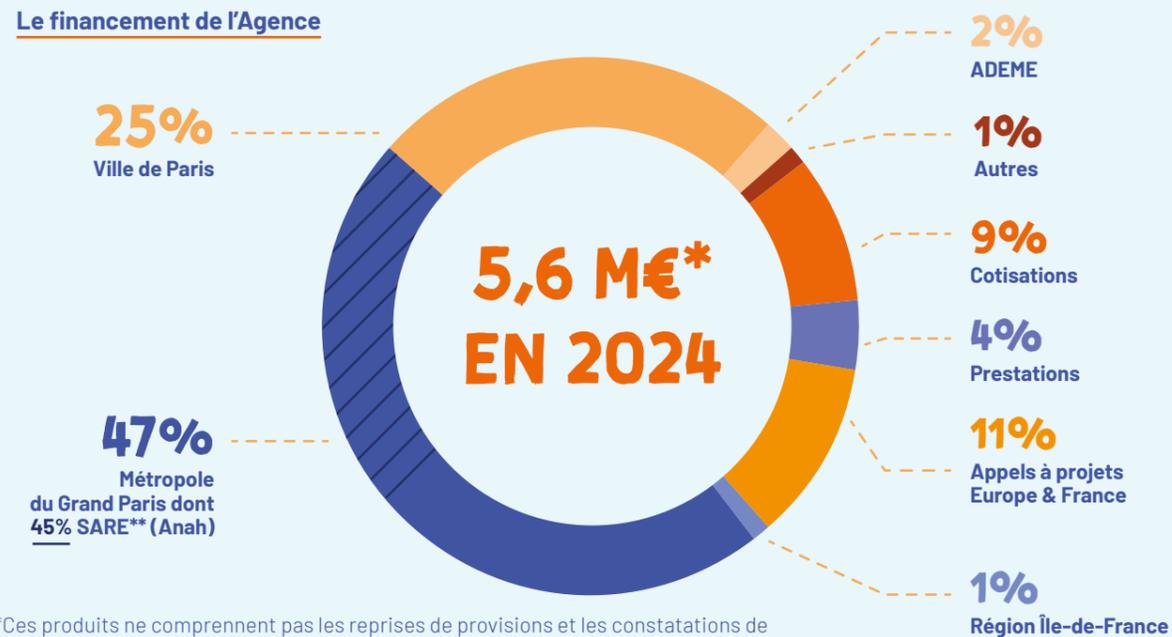
ADEME • BANQUE DES TERRITOIRES | CAISSE DES DÉPÔTS



ADHÉRENTS

INSTITUT PARIS RÉGION • EAU DE PARIS • EIVP • SEMAPA • PARISEINE • ENERA CONSULTING • ENEDIS PARIS • POUGET CONSULTANTS • SENOVA • UNE AUTRE VILLE • ADIL75 • APUR • ARC • ATEE • QUALITEL • CLER • EKOPOLIS • ICEB • MÉTÉO ET CLIMAT • SOLIHA • UNIS • FRAÎCHEUR DE PARIS • ÎLE-DE-FRANCE ÉNERGIES • COMPAGNIE DES ARCHITECTES DE COPROPRÉTIÉ • REANOVA • NEPSEN • ARCHITECTURE PELEGRIN • STOP À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE • ABCDOMUS

Le financement de l'Agence



*Ces produits ne comprennent pas les reprises de provisions et les constatations de subventions virées en fonds dédiés

**SARE : Service d'accompagnement de la rénovation énergétique



EN BREF

Acteur opérationnel du territoire, l'Agence accompagne la mise en œuvre des Plans Climat de la Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Elle a pour rôle d'informer, de conseiller et d'accompagner les Parisiennes, Parisiens et professionnels dans leurs démarches contre le changement climatique et pour la transition énergétique et écologique. **Guichet unique et multithématique de la rénovation environnementale des copropriétés à Paris**, les conseillères et conseillers de l'Agence accompagnent les copropriétés dans leurs travaux. L'Agence est en contact avec 40% des logements privés à Paris. Elle est l'**Espace France Rénov'** de Paris, dont la vocation est d'informer et de conseiller les particuliers notamment sur les économies d'énergie, la performance thermique, les aides financières ou la méthodologie d'un projet de rénovation.

L'Agence Parisienne du Climat mène également des projets multipartenariaux sur d'autres thématiques des Plans Climat, en lien avec les enjeux environnementaux de la ville dense et du bâti :

- l'adaptation du territoire au réchauffement climatique ;
- l'efficacité énergétique ;
- les mobilités douces ;
- les énergies renouvelables et de récupération ;
- la végétalisation.

L'action de l'Agence Parisienne du Climat se décline à l'échelle locale, métropolitaine, nationale et européenne.

Je tiens à saluer le travail remarquable des équipes de l'Agence Parisienne du Climat en 2024, année de l'adoption du nouveau Plan Climat de la Ville de Paris. Pour garantir l'habitabilité de notre Ville et atteindre la neutralité carbone en 2050, la rénovation des copropriétés est centrale. Dans le cadre de notre programme Éco-Rénovons Paris +, l'Agence accompagne admirablement les copropriétés dans leurs rénovations pour réduire les consommations énergétiques et adapter les logements aux vagues de chaleur. Elle assure aussi une mission essentielle en structurant les filières professionnelles. La transition de la Ville passe aussi par le développement massif des énergies renouvelables, l'Agence y prend sa part avec ses actions en faveur de l'installation de centrales photovoltaïques sur les immeubles parisiens.

Une mobilisation croissante autour de l'Agence Parisienne du Climat, reflet d'un engagement fort des Parisiennes et Parisiens pour la transition écologique :

près de
165 000
visiteurs uniques et
345 000 pages vues sur
le site internet
www.apc-paris.com

+ DE 18 000
abonné-es à la newsletter
grand public de l'Agence

+ DE 9 300
abonnés aux newsletters
professionnelles de
l'Agence

27 000
abonné-es aux réseaux
sociaux

+ DE 9 700
participant-es (particuliers
et professionnels) aux
événements organisés par
l'Agence

DES ACTIONS CONCRÈTES MISES EN PLACE PAR L'AGENCE POUR PLUS DE DURABILITÉ AU QUOTIDIEN

L'Agence Parisienne du Climat est **au cœur d'un enjeu majeur qui touche chacun d'entre nous : lutter contre le changement climatique**. Déterminée et optimiste, elle agit pour accompagner le changement des comportements et impliquer les acteurs du territoire dans une démarche de transition écologique. En cohérence avec sa mission et ses valeurs, **elle intègre au quotidien les principes de responsabilité sociale et environnementale dans ses pratiques métier**. Cet engagement s'est concrétisé en 2024 par plusieurs actions, notamment la mise en place d'un groupe de travail interne RSE¹.

Mise en conformité et optimisation des sites internet et outils

Mis en ligne en décembre 2023, le nouveau site internet de l'Agence Parisienne du Climat : www.apc-paris.com a continué à faire l'objet d'améliorations afin d'optimiser son impact environnemental et son accessibilité. Le choix des nouveaux outils numériques de l'Agence se fait après une analyse minutieuse des engagements des prestataires, en lien avec leur impact environnemental et social.

Le Forum Habiter Durable, labellisé « événement éco-engagé »

Depuis 2024, l'Agence s'est engagée dans une **démarche pour minimiser l'impact environnemental du Forum Habiter Durable** dont elle est l'organisatrice, améliorer la qualité d'accueil des participantes et participants et les inciter à entrer eux-mêmes en transition.



DAN LERT

Adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie.

En 2024, elle a obtenu, à l'issue d'un examen réalisé le jour J, le niveau 1 du label « Évènement Éco-Engagé » du réseau REEVE².

Parmi les mesures mises en place :

- Une utilisation sobre des ressources : scénographie issue du réemploi, impressions limitées au strict minimum, choix d'une restauration 100% végétarienne, locale, bio et de saison... ;
- La réduction des déchets produits, avec une politique de zéro plastique à usage unique ;
- L'incitation à la mobilité durable pour les exposants, participants et les partenaires ;
- Le choix de partenaires responsables pour un impact sociétal positif.

L'Agence a également travaillé sur une **charte d'organisation événementielle responsable**, afin de continuer à minimiser l'impact environnemental de l'ensemble des événements qu'elle organise, et de **systématiser l'intégration de pratiques écoresponsables**.

Une équipe diversifiée

Une grande attention est portée par l'Agence au respect de la parité et à la diversité des profils. Ces valeurs se concrétisent notamment à l'occasion des recrutements, au cours desquels des profils diversifiés ont pu rejoindre les équipes de l'Agence.

Les outils métiers évoluent pour optimiser la productivité de l'Agence et s'assurer de leur mise en conformité, de leur robustesse : refonte de CoachCopro, consolidation du suivi RGPD (règlement général de protection des données), renforcement de l'accessibilité des sites, gestion de la relation client (CRM), ...



L'équipe de l'Agence Parisienne du Climat au Forum Habiter Durable, avril 2024.

¹ Responsabilité Sociétale des Entreprises

² Réseau éco événement



2004 est une année « à plein régime » sur le conseil et l'accompagnement des copropriétés dans leurs projets de rénovation. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 50 000 logements engagés dans un diagnostic technique global, 10 000 logements engagés dans Éco-Rénovons Paris+. C'est aussi une année de diversification avec plusieurs pôles d'activité connexes qui se sont structurés, notamment grâce aux projets européens débutés en 2023 : lutte contre la précarité énergétique, développement des énergies renouvelables, végétalisation-perméabilisation des cours d'immeuble.

FRÉDÉRIC DELHOMMEAU

Directeur Habitat et Énergie à l'Agence Parisienne du Climat



Dans le cadre du Slime, l'Agence Parisienne du Climat oriente des ménages parisiens en situation de précarité énergétique vers des aides et des acteurs qui répondent à leurs besoins. Tout l'enjeu est de les accompagner dans ces démarches et de faire du lien entre les acteurs correspondants. C'est une tâche qui n'est pas toujours simple, mais qui est très gratifiante quand elle parvient à améliorer significativement le cadre de vie d'un ménage ou à régler des problèmes financiers !

LOLA JACQUEMIN

Chargée de mission précarité énergétique à l'Agence Parisienne du Climat



L'équipe compte
55
collaboratrices et
collaborateurs à fin
2024.

60%
de femmes,
40%
d'hommes



En 2024, nous avons lancé la mobilisation citoyenne dans le quartier du Bas-Belleville dans le cadre du projet GINNGER. J'ai eu la chance de rencontrer des habitantes et habitants impliqués dans la vie de leur quartier et de leur logement et pour qui la transition écologique est une manière de renforcer les solidarités, améliorer le cadre de vie et agir concrètement à leur échelle. Ensemble, nous avons imaginé des actions pour rendre Belleville résilient et nous comptons bien sur les prochaines années pour les mettre en œuvre !

MATHILDECHANTEPIE-PUJOL

Chargée de mission participation citoyenne à l'Agence Parisienne du Climat

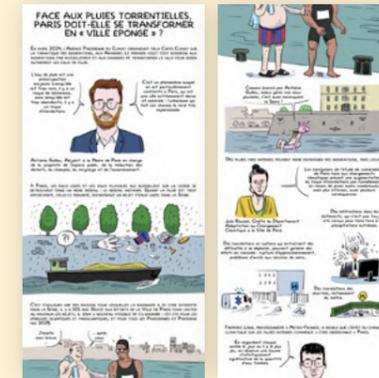


PUBLICATIONS

Afin de démocratiser les connaissances sur l'évolution du climat à Paris, faire connaître les solutions concrètes sur l'atténuation et l'adaptation du territoire et accompagner toujours plus de Parisiennes et Parisiens dans leurs démarches, l'Agence Parisienne du Climat a produit plusieurs supports d'information et de sensibilisation en 2024. Mis à disposition gratuitement sur le site de l'Agence, ils sont également distribués aux différents publics lors des événements organisés tout au long de l'année.



[Affiche et flyer] Le dispositif Slime à Paris, paru en janvier



[Compte-rendu dessiné] Face aux pluies torrentielles, Paris doit-elle se transformer en « Ville éponge » ?, paru en juin avec Tommy Dessine



[Compte-rendu dessiné] Doit-on craindre la grande crue de la Seine ?, paru en octobre avec Tommy Dessine



[Brochure] Comprendre les risques d'inondations à Paris, paru en juillet avec la collaboration de Météo-France, EPTB Seine Grand Lacs/EPSEINE, DRIEAT, Ville de Paris



[Guide] Revêtements et changement climatique, paru en octobre



Bulletins climatiques parisiens en collaboration avec Météo-France



[Flyer] Syndic | Rénovation des copropriétés, paru en octobre



[Note] DPE logement, DPE immeuble : quelles différences ?, paru en décembre


 Au total, sur l'année 2024, **plus de 100 articles ont été rédigés** par les équipes de l'Agence Parisienne du Climat et diffusés dans les différentes newsletters à destination du grand public, des professionnels et des acteurs institutionnels du territoire.

Retrouver toutes les ressources sur : www.apc-paris.com/ressources

L'AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT

FAITS MARQUANTS

L'année 2024 est marquée par un pic d'activité spectaculaire de l'Agence Parisienne du Climat sur l'ensemble des sujets de la transition écologique pour répondre aux objectifs des politiques publiques Climat - Énergie locales. Elle renforce encore sa mobilisation auprès des différents publics du territoire (particuliers, professionnels, acteurs institutionnels) et ses collaborations avec ses partenaires.

Parmi les faits importants à relever sur 2024 :

- **Une très forte augmentation de l'activité de conseil et d'accompagnement sur la rénovation énergétique des logements** avec 14 000 copropriétés inscrites sur CoachCopro.
- **Une concrétisation des projets des copropriétés** avec le recours de celles-ci aux prestations des professionnels de la rénovation : diagnostics, maîtrise d'œuvre, travaux.
- **La montée en charge de l'action de l'Agence en matière de lutte contre la précarité énergétique** avec plus de 200 signalements réalisés pour un accompagnement.
- **La maturité du programme AdaptaVille** qui a touché un réseau de plus de 700 professionnels et 70 collectivités métropolitaines.
- **La mise en place d'un parcours test d'accompagnement dédié pour les ALEC et les communes de la Métropole** sur l'adaptation au changement climatique.

- **La collaboration soutenue à 5 projets européens** remportés en 2023 et menés en première année pleine en 2024 : EXPRESS, MONITOREE, GINNGER, SCEPA, DISCOVER. Ces projets permettent de structurer des actions de l'Agence ou faire émerger des projets concrets sur des champs d'activité spécifiques comme le développement des énergies renouvelables, la lutte contre la précarité énergétique ou la participation citoyenne à l'échelle du quartier.
- **Une mobilisation intense avec un programme événementiel riche**, diversifié et qui attire le public, avec un total de 9 721 participants aux événements 2024.
- **Une communication multi-canaux toujours engageante**, pour encourager et faciliter le passage à l'action et adaptée à une diversité de publics (7 newsletters, 165 campagnes d'e-mailing ciblées, 4 sites internet, 4 réseaux sociaux, la publication de brochures, guides, notes techniques, flyers...).

ÉVOLUTION DU CLIMAT

L'Agence travaille en partenariat étroit avec la Ville de Paris et Météo-France afin de vulgariser les connaissances sur le changement climatique sur la métropole parisienne et ses conséquences. Elle apporte des clés de compréhension, sensibilise et outille les Parisiennes et Parisiens par rapport aux changements à venir.

En parallèle, elle est régulièrement consultée dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques énergie-climat du territoire, et s'attache à faire connaître les actions qui en découlent auprès de la population.

INFORMER ET FORMER SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN PARTENARIAT AVEC MÉTÉO-FRANCE

L'Agence publie chaque année, en lien étroit avec Météo-France, des bulletins climatiques annuels et saisonniers ainsi que diverses brochures afin d'informer sur le changement climatique et ses conséquences sur le territoire. Elle organise également des événements pour mobiliser les Parisiennes et Parisiens autour de ces enjeux.

Quelques actions notables de l'activité 2024 :

- Une visite de la station météorologique Paris-Montsouris ;
- Un nouveau format de balade urbaine sur la chaleur en ville, anglée sur la mesure et l'étude du climat, en lien avec le projet de recherche Paname ainsi que les solutions d'adaptation, réalisé avec Météo-France et la Ville de Paris - DTEC (Direction de la Transition Écologique et du Climat) ;
- Une formation sur le changement climatique, ouvertes aux ALEC³ ;
- La publication de 5 bulletins climatiques (saisonniers et annuel) ;
- La mise à jour du [lexique canicule](#) avec les dernières données de Météo-France.



Pour agir face au changement climatique et s'adapter, il est indispensable de connaître et partager les évolutions futures du climat. En tant qu'acteur de référence en matière de données et services climatiques, Météo-France a poursuivi en 2024 sa collaboration avec l'Agence Parisienne du Climat, pour diffuser les dernières connaissances scientifiques auprès des décideurs et citoyens et relayer nos services climatiques, tels que Climadiag-Commune et Climadiag Chaleur en ville, auprès des collectivités.

VIRGINIE SCHWARZ

Présidente-Directrice Générale de Météo-France



Extrait du bulletin climatique 2024

L'année 2024 se distingue par des précipitations records et un faible ensoleillement dans la capitale, tout en poursuivant la tendance au réchauffement, s'inscrivant comme la **8^e année la plus chaude depuis le début des mesures**.

Les précipitations enregistrées sont supérieures à la normale sur presque tous les mois de l'année. Avec un excédent moyen de 43 % par rapport aux normales climatiques, la région a connu l'une de ses années les plus humides depuis le début des relevés météorologiques franciliens en 1959 !

[Lire la suite](#)



UN CYCLE POUR SENSIBILISER LES PARISIENNES ET PARISIENS AUX INONDATIONS

Les inondations représentent **un des principaux risques naturels auxquels est confronté Paris**. Que ce soit lorsque le niveau de la Seine monte ou que les pluies se font trop intenses, les inondations causent déjà des dommages sur la ville : ses habitants, ses activités, ses bâtiments et ses infrastructures. Et alors que le changement climatique modifie le cycle de l'eau, ce risque pourrait s'accroître.

Pour sensibiliser la population, l'informer sur les comportements à adopter, lui faire mieux connaître les risques encourus sur le territoire et l'action des parties prenantes, l'Agence Parisienne du Climat a construit et proposé en 2024 un **cycle sur la thématique des inondations** avec :

- L'organisation de deux Cafés Climat ;
- La publication d'une brochure « Comprendre les risques d'inondations à Paris ».

Les Cafés Climat : enjeux, solutions concrètes et échanges avec la population

• **Face aux pluies torrentielles, Paris doit-elle se transformer en « Ville éponge » ?** Ce premier volet, avec la participation d'Antoine Guillou, Adjoint à la Maire de Paris, en charge de la propreté de l'espace public, de la réduction des déchets, du réemploi, du recyclage et de l'assainissement, s'est intéressé aux inondations par ruissellement et aux manières de transformer la ville pour gérer autrement les eaux de pluie.

[Retrouver le compte-rendu dessiné](#)



Visite de la station météo Montsouris à Paris, mai 2024.

Doit-on craindre la grande crue de la Seine ?

Ce deuxième volet, avec la participation de Pénélope Komitès, Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'innovation, de l'attractivité, de la prospective Paris 2030, de la Résilience, s'est intéressé aux crues de la Seine, à leurs conséquences, et aux moyens d'y faire face, notamment : atténuer les crues, se préparer aux inondations, agir pendant les crises (se préparer et s'informer en amont).



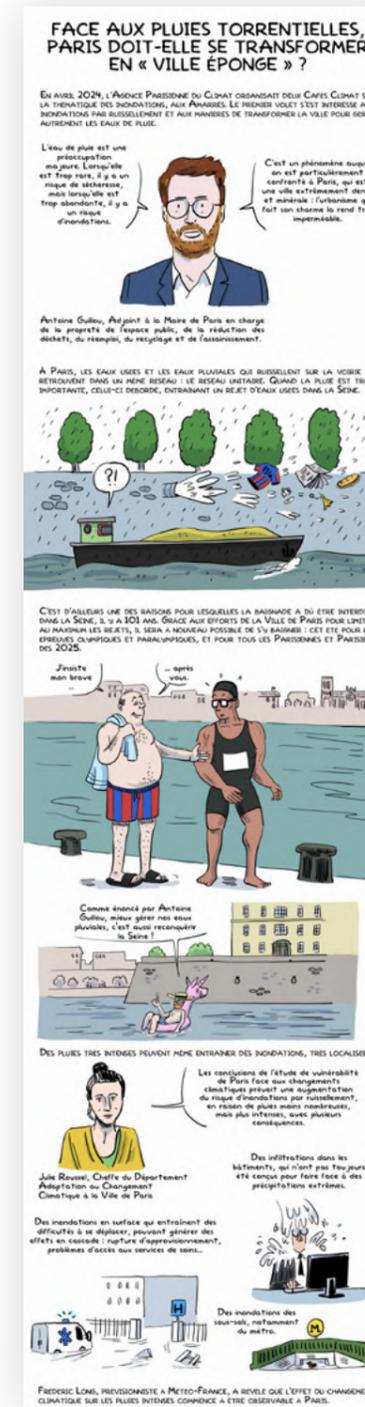
Une multitude de scénarios sont étudiés pour essayer d'adapter le territoire aux risques de crues. Dans un scénario extrême, supérieur à la crue de 1910, ce sont 900 000 Franciliennes et Franciliens qui se retrouveraient en zone inondable !

[Retrouver le compte-rendu dessiné](#)

Brochure « Comprendre les risques d'inondations à Paris »

À quels types d'inondation Paris fait face ? Quelles en sont les causes et les conséquences ? Quel lien avec le changement climatique ? Que faire pour s'en prémunir ? Dans le cadre de sa mission d'information, l'Agence Parisienne du Climat a réalisé ce document pédagogique qui a vocation à **éclairer la population parisienne sur ces phénomènes, les impacts et les mesures prises à différentes échelles pour réduire les risques associés**. Celle-ci s'appuie sur l'expertise de ses partenaires Météo-France, la Ville de Paris, l'EPTB Seine Grands Lacs et la DRIEAT⁴.

[Découvrir la brochure](#)



Compte-rendu dessiné du café climat sur les pluies torrentielles - Illustration : Tommy Dessine.

FAIRE CONNAÎTRE ET SENSIBILISER SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ÉNERGIE-CLIMAT

Pour faire connaître et rendre accessible au plus grand nombre les politiques énergie-climat, l'Agence Parisienne du Climat a synthétisé et diffusé des articles pour permettre de mieux appréhender les enjeux et actions principales du PLU bioclimatique et du nouveau Plan Climat de la Ville de Paris.

[Lire l'article sur le PLU bioclimatique](#)

[Lire l'article sur le Nouveau Plan Climat](#)

CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des politiques publiques, **l'Agence a été associée en 2024 à la révision de plusieurs plans importants en lien avec ses expertises métier :**

- Contributions à la Révision du Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM) et au volet Adaptation du Schéma régional climat air énergie (SRCAE)
- Participation à l'élaboration du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) parisien et réflexions sur la gestion des déchets en copropriété
- Suites de la révision du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) parisien ; Enquête publique du Plan local d'urbanisme bioclimatique parisien.
- Sollicitations pour avis sur le Plan de sobriété hydrique parisien et la révision du plan biodiversité, etc.



³ Agence Locale de l'Énergie et du Climat

⁴ Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports

BÂTI ET RÉNOVATION

FRANCE RENOV ET COACHCOPRO

RÉNOVER ET ADAPTER LES LOGEMENTS PARISIENS AVEC FRANCE RENOV'

Espace France Renov' à Paris, l'Agence Parisienne du Climat assure une mission de conseil neutre, indépendante et gratuite auprès des Parisiennes et Parisiens, ainsi que des acteurs du territoire.

Cette mission consiste à :

- Informer et conseiller gratuitement et de façon neutre sur les économies d'énergie dans l'habitat ;
- Accompagner les copropriétés dans le projet d'amélioration énergétique de leur bâtiment (performance thermique, aides financières, méthodologie d'un projet de rénovation...), via le dispositif CoachCopro.

L'année 2024, dans la continuité de 2023, enregistre une croissance de l'activité d'information et de conseil des particuliers avec **12 441 Parisiennes et Parisiens qui ont bénéficié du conseil** d'un ou d'une collaboratrice de l'Agence Parisienne du Climat.

L'Agence Parisienne du Climat assure également une nouvelle mission d'information sur le dispositif d'accompagnement à l'adaptation du logement : MaPrimeAdapt' de l'Anah, qui permet aux propriétaires occupants les plus âgés ou PMR (personnes à mobilité réduite), bailleurs, locataires et copropriétés de bénéficier d'une nouvelle aide unique de l'État pour financer les travaux d'adaptation de leur logement, depuis le 1^{er} janvier 2024.

ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS PARISIENNES AVEC COACHCOPRO

L'année est marquée par un fort accroissement de l'activité de conseil et d'accompagnement sur la rénovation énergétique des logements. À ces conseils aux particuliers s'ajoute une très forte augmentation du recours des copropriétés parisiennes aux services de l'Agence Parisienne du Climat via la plateforme CoachCopro :

- **14 421 copropriétés parisiennes** sont suivies sur CoachCopro soit près de 320 000 logements à fin 2024 ;



L'Agence Parisienne du Climat contribue à la mise en œuvre du service public de la rénovation de l'habitat - France Renov' - sur le territoire de Paris. Elle agit selon deux axes essentiels : l'information conseil à destination des ménages et la mobilisation des entreprises ; elle porte une attention particulière à l'accompagnement des copropriétés, compte tenu de la spécificité du tissu parisien. Son rôle de guichet « centralisateur » lui permet d'être bien identifié et d'être un acteur de référence pour les Parisiens qui peuvent ainsi s'engager dans des travaux de rénovation en bénéficiant des aides de l'Anah et de la Ville et leur permettre ainsi de baisser leur facture énergétique et de contribuer aux objectifs du Plan Climat.

VALÉRIE MANCRET-TAYLOR
Directrice Générale de l'Anah

+ DE 14 000 copropriétés parisiennes sont suivies sur CoachCopro fin 2024, avec **4 336 nouvelles inscriptions** enregistrées sur l'année.

L'Agence est en contact avec **40%** des logements parisiens privés.

- **4 336 nouvelles copropriétés** se sont inscrites sur CoachCopro en 2024.

On observe dans ce sens une concrétisation des projets des copropriétés, avec le recours de celles-ci aux prestations des professionnels de la rénovation : diagnostics, maîtrise d'œuvre, travaux. En 2024, **plus de 1 000 Diagnostics Techniques Globaux ont été engagés** à Paris. C'est 4 fois plus que l'année précédente !

DES SUBVENTIONS FORTEMENT SOLLICITÉES POUR PRÉPARER LES PROJETS DE RÉNOVATION GLOBALE

Le chèque audit : la première étape avant de lancer un projet

En avril 2019, la Ville de Paris, a mis en place une aide de 5 000 euros à destination des copropriétés qui souhaitent réaliser un DTG de leur bâtiment. Les chargés de missions de l'Agence s'occupent d'accompagner les particuliers qui réalisent cette étude, d'instruire techniquement le dossier et d'effectuer la demande d'aide auprès de la Ville.

En 2024, **1 392 demandes de subventions ont été effectuées**, soit un équivalent d'**environ 50 000 logements bénéficiaires** pour cette seule année. Au total depuis 2019, 2 845 copropriétés ont pu bénéficier de cette aide.

L'aide métropolitaine à la maîtrise d'œuvre-conception

En 2024, 151 copropriétés parisiennes ont pu bénéficier de cette aide mise en place par la Métropole du Grand Paris pour aider les copropriétés parisiennes et métropolitaines qui s'engagent dans la conception d'un projet global, soit environ 7 500 logements bénéficiaires. Au total entre 2021 et 2024, **284 copropriétés ont bénéficié de cette aide métropolitaine.**

Ces demandes d'études viennent aussi bien des copropriétaires que des syndicats, une évolution favorable corrélée à l'afflux important de copropriétaires constaté depuis 2022 !

BÂTI ET RÉNOVATION

ÉCO - RÉNOVONS PARIS+



L'action résolue de la Ville et de l'Agence Parisienne du Climat en matière de rénovation énergétique porte ses fruits. 2024 est marquée par une forte augmentation des copropriétés engagées dans la rénovation. Certains freins existent : difficultés à rénover les passoires énergétiques en raison des coûts, prolifération des logements inoccupés qui freinent les rénovations dans les immeubles. Le prochain enjeu ce sont les petites copropriétés en DPE F et G, pour lesquelles un soutien renforcé des partenaires, dont l'État, est indispensable si on veut gagner la massification.

JACQUES BAUDRIER

Adjoint à la Maire de Paris en charge du logement et de la transition écologique du bâti

Le dispositif Éco-Rénovons Paris+ porté par la Ville de Paris, vise à accélérer la dynamique de rénovation des copropriétés parisiennes. Il propose des aides financières pour le diagnostic et les travaux et un accompagnement gratuit opéré par l'Espace Conseil France Renov' de l'Agence Parisienne du Climat qui en est la porte d'entrée unique.

Les chargés-es de mission s'occupent de caractériser les demandes, de faire mûrir le projet, puis de faire candidater la copropriété au dispositif. Les copropriétés présentées par l'Agence Parisienne du Climat ont déjà un projet mature et montrent une réelle volonté de s'engager dans des travaux d'éco-rénovation.

L'année 2024 enregistre **une accélération avec 552 copropriétés suivies dans Éco-Rénovons Paris+**, dont **201 intégrées par les conseillères et conseillers de l'Agence durant l'année**, soit environ **10 000 logements bénéficiaires pour cette seule année.**

LA POURSUITE DES RÉUNIONS PUBLIQUES POUR INFORMER LES HABITANTS

Poursuivant la dynamique instaurée dès le lancement d'Éco-Rénovons Paris en septembre 2022, l'Agence Parisienne du Climat a, durant l'année 2024, co-organisé avec les Mairies d'arrondissement, des réunions publiques pour porter à la connaissance des habitants et habitantes le dispositif.

Un important travail d'accompagnement a été mené avec les Mairies d'arrondissement pour faire de ces événements un succès et **près de 2 000 copropriétaires ont été sensibilisés** à ces occasions.

En 2024, **les 17 arrondissements ont chacun proposé** aux côtés de l'Agence, des services de la Direction de Logement et de l'Habitat de la Ville de Paris et de SoliHa, **une nouvelle réunion publique d'information**, en plus d'une programmation événementielle menée par l'Agence Parisienne du Climat sur chaque territoire (visites de copropriétés rénovées, rendez-vous syndicats, balades urbaines, ...).

L'Agence effectue également **un relai important en communication** sur ce sujet, afin de mettre en visibilité le dispositif : articles dans la newsletter de l'Agence et sur ses différents sites web, relai d'actualités sur les réseaux sociaux, mise à disposition de la documentation Éco-Rénovons Paris+ auprès du public...

Rénovation globale d'une copropriété dans le 19^e arrondissement - Maîtrise d'œuvre : AAMC & Associés.



BÂTI ET RÉNOVATION

MOBILISATION DES COPROPRIÉTAIRES

Afin de sensibiliser les Parisiennes et Parisiens et les informer sur les dispositifs et accompagnement disponibles pour la rénovation des logements, l'Agence Parisienne du Climat a organisé de nombreux événements en présentiel et en distanciel en 2024, permettant de **mobiliser près de 8 100 copropriétaires**.

Au total, ce sont **167 événements** que l'Agence Parisienne du Climat a organisés ou auxquels les collaborateurs et collaboratrice de l'Agence sont intervenus en 2024.

OUTILLER LES COPROPRIÉTAIRES SUR L'ENSEMBLE DES ASPECTS D'UN PROJET DE RÉNOVATION

Maîtrise de l'énergie, aspects règlementaires, méthodologie d'un projet de rénovation... De nombreux sujets opérationnels sont abordés tout au long de l'année, afin de **donner des clés concrètes aux copropriétaires pour faire avancer leur projet de rénovation**.

En 2024, plusieurs thématiques en lien avec l'amélioration environnementale des immeubles ont notamment été abordées :

- Améliorer son confort d'été en copropriété ;
- Concilier efficacement rénovation énergétique, végétalisation et préservation de la biodiversité ;
- Installer des panneaux photovoltaïques en copropriété.

Une dizaine de visites de copropriétés ont également été organisées afin de permettre aux participants de bénéficier de retours d'expériences concrets ; elles ont rassemblé plus de 160 copropriétaires.

LE FORUM HABITER DURABLE 2024 : UNE NOUVELLE ÉDITION À SUCCÈS !

Le Forum Habiter Durable est l'événement de référence pour la rénovation des copropriétés sur le territoire de la Métropole du Grand Paris. En 2024, **1 200 participants** étaient présents tout au long de la journée. Parmi eux : des copropriétaires (occupants et bailleurs) mais aussi des syndicats de copropriété, des acteurs institutionnels et des professionnels de la rénovation.



De nouveaux formats ont été proposés afin de répondre toujours mieux aux attentes des copropriétaires :

- 1 conférence d'ouverture réunissant les acteurs institutionnels et professionnels du secteur pour revenir sur les actualités et dispositifs d'accompagnement à la rénovation : Ville de Paris, Anah, Grand Paris Climat, FNAIM Grand Paris, UNIS Grand Paris et Agence Parisienne du Climat.
- 6 conférences thématiques : réussir son projet de rénovation en copropriété, comment végétaliser sa copropriété, pilotage prédictif et maîtrise du chauffage, aides financières à la rénovation...
- 3 conférences techniques : le DTG pour les petites copropriétés, DPE et interdiction de mise en location, le dispositif Éco-Rénovons Paris+ de la Ville de Paris ;
- 2 séquences de retours d'expérience de copropriétés lauréates des Trophées Métropolitains CoachCopro 2023, qui ont apporté des témoignages très concrets sur la façon dont les projets ont été menés ;
- 2 visites du laboratoire de l'éco-construction à l'Académie du Climat : un lieu de présentation et d'échanges autour de solutions d'isolations permettant de réduire l'impact environnemental du bâtiment.



Forum Habiter Durable 2024, Hôtel de Ville de Paris.

BÂTI ET RÉNOVATION

MOBILISATION DU RÉSEAU ET DES PROFESSIONNELS

En 2024, l'Agence a continué à diversifier le panel de ses événements à destination des professionnels, notamment en direction des syndicats de copropriétés, acteurs incontournables de la rénovation énergétique en copropriété.

Au total, ce sont près de **50 événements à destination des professionnels de la rénovation** sur les sujets d'actualités qui ont été organisés, et ont permis de toucher plus de **3 100 professionnels**.

Chiffres clés 2024

50
événements à destination
des professionnels et
syndics

3 100
professionnels sensibilisés

1 500
abonnés à la newsletter
Fil'Syndics

788
professionnels référencés
sur l'annuaire CoachCopro

LES PROFESSIONNELS AFFILIÉS À COACHCOPRO, TOUJOURS PLUS NOMBREUX

Au 31 décembre 2024, **788 professionnels de la rénovation des copropriétés** sont référencés sur l'annuaire CoachCopro, soit **une augmentation de 34%** par rapport à l'année précédente. L'année 2024 a été marquée par une accélération des demandes de référencements sur cet annuaire, avec l'entrée en vigueur des aides de la Métropole du Grand Paris et de la Ville de Paris :

- **250 demandes d'affiliation** à l'annuaire CoachCopro ;
- **Plus de 148 nouveaux professionnels affiliés à l'annuaire.**

UNE PARTICIPATION CROISSANTE AUX ÉVÈNEMENTS RÉSEAU, POUR FAIRE CONNAÎTRE L'ACTION DE L'AGENCE

L'Agence Parisienne du Climat a participé activement à de nombreux événements du réseau, permettant de faire connaître son action à un plus large public sur le territoire francilien :

- **Le salon EnerJ-meeting à Paris** en février, sur la thématique « Construire et Rénover – Sobriété – Efficacité Énergétique – Décarbonation » ;
 - **Le salon Passibat en mars**, avec la participation de Fatoumata Koné, Mairaine de cette édition 2024 ;
 - **Le colloque « Patrimoine et rénovation : comment les concilier »**, organisé en mars par Grand Paris Climat, avec l'intervention de Karine Bidart ;
 - **Le Salon des Maires d'Île-de-France** en juin, avec la participation à la conférence de presse organisée par la Métropole du Grand Paris pour présenter les résultats de l'étude IRVE métropolitaine conduite par l'Agence.
- Les partenariats avec les fédérations et représentants des filières comme la FFB, la FNAIM, l'UNIS ou encore l'ANGC se sont également renforcés durant l'année.



Cérémonie de remise des Trophées Métropolitains CoachCopro à la Maison de l'Architecture à Paris, octobre 2024.



LES TROPHÉES MÉTROPOLITAINS COACHCOPRO : VALORISER LES RÉUSSITES ET FÉDÉRER LE RÉSEAU DES PROFESSIONNELS

Le nombre de projets de rénovation énergétique en copropriété est en constante augmentation, bien évidemment grâce à la subvention accompagnant le diagnostic technique global, mais surtout grâce à l'accélération de la dynamique engagée avec les équipes de l'Agence Parisienne du Climat. Nos Syndics professionnels savent qu'ils peuvent compter sur un accompagnement efficace, et se réjouissent de la livraison prochaine d'outils de pilotage des opérations qui seront mis à leur disposition : un moyen efficace pour accélérer la mise en œuvre de nouvelles opérations, et de garantir une efficacité collective de la gestion des opérations, dans l'intérêt des copropriétés et de leurs occupants.

OLIVIER PRINCIVALLE
Président de la FNAIM GRAND PARIS

Quatre copropriétés ont été récompensées parmi 14 candidates, dans le cadre de la **5^e édition des Trophées Métropolitains CoachCopro**, le concours qui récompense les rénovations énergétiques exemplaires sur le territoire de la Métropole du Grand Paris et permet d'inspirer les copropriétaires.

La remise des prix, organisée le 7 octobre à la Maison l'Architecture, a rassemblé **près de 130 professionnels** de la rénovation environnementale des bâtiments, l'occasion d'un échange lors de tables rondes. Le Grand Prix du Jury a été décerné à la copropriété du 32-38 rue Cavendish, dans le 19^e arrondissement parisien, par Philippe Pelletier, Président du Jury et Président du Plan Bâtiment Durable.

[Découvrir les projets](#)



Cérémonie de remise des Trophées Métropolitains CoachCopro à la Maison de l'Architecture à Paris, octobre 2024.

BÂTI ET RÉNOVATION SOBRIÉTÉ

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : UN VOLET INCONTOURNABLE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Plan Climat de la Ville de Paris ambitionne de **réduire de 50 % les consommations énergétiques du territoire d'ici à 2050**. Si la rénovation énergétique globale est indispensable pour atteindre cet objectif et transformer nos bâtiments d'habitation, leur gestion durable au quotidien reste incontournable pour la maîtrise de l'énergie, de la consommation d'eau, des charges et du confort des habitantes et habitants.

ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS PARISIENNES VERS PLUS DE SOBRIÉTÉ : UNE EXPÉRIMENTATION MENÉE AU SEIN DE 3 IMMEUBLES PARISIENS

Un appel à candidature réalisé par l'Agence auprès d'un panel de copropriétés⁵, montre un intérêt marqué pour le sujet de la sobriété. C'est aussi une préoccupation qui revient quotidiennement dans les échanges entre les conseillères et conseillers de l'Agence Parisienne du Climat et les copropriétaires. **La sobriété au sein des copropriétés est donc un enjeu très fort**, dont il s'agit de se saisir pour les années à venir.

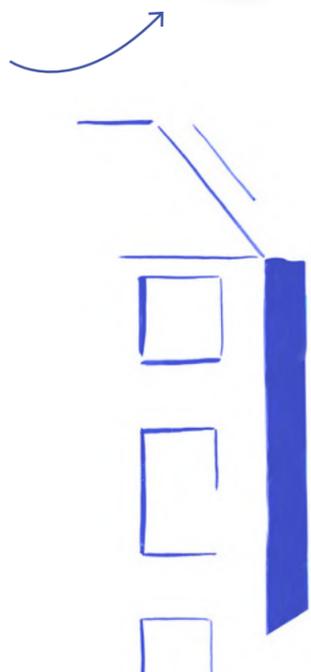
Dans la continuité de la publication du guide de gestion durable des copropriétés en 2022, l'Agence a proposé en 2024 à 3 copropriétés parisiennes volontaires de s'engager pour la mise en place d'actions visant plus de sobriété dans leur immeuble.

L'objectif à travers cette expérimentation est de poser les bases d'une méthodologie d'accompagnement à la sobriété des copropriétés parisiennes.

Les copropriétés, sélectionnées à l'issue d'un appel à candidature, ont été appelées à préciser leur motivation à mettre en place des alternatives plus sobres aux usages actuels, que ce soit dans l'énergie, la mobilité, les déchets, ou l'eau, soulignant également leurs difficultés internes à s'organiser et passer à l'action.

L'Agence a ensuite mandaté l'intervention d'une facilitatrice du changement, Andréane

« La sobriété est une démarche qui vise à réduire les consommations d'énergie et de ressources par des changements de comportement, de mode de vie et d'organisation collective, volontaires et organisés. Elle consiste tout d'abord à nous interroger sur nos besoins, puis à adapter nos usages à ces besoins⁵. »



Valot, designer, et mené un accompagnement approfondi et sur-mesure de chaque copropriété. La méthode utilisée reposait sur la convivialité comme moyen d'aller vers la sobriété : envies, pratiques et discussions au sein de l'immeuble.

Les principaux enseignements qui ressortent de l'expérimentation

- La copropriété étant un espace privé, **la volonté de changement doit d'abord venir des individus/groupes**, elle ne peut pas être imposée, mais seulement accompagnée et outillée.
- Chaque copropriété et chaque communauté de résidentes et résidents est unique, et nécessite **une adaptation au cas par cas**, à chaque étape.
- **Un suivi sur plusieurs années est nécessaire** pour observer des transitions nettes.

La méthode, les outils testés (outils d'enquête, d'ateliers, de partage...) et les leviers identifiés (communication interne, médias adaptés, convivialité,...) vont pouvoir être intégrés au sein de l'Agence. Le projet GINGER en cours sur la transition écologique des quartiers et le projet "Immeuble Zéro Déchet" visant à améliorer le tri dans 16 copropriétés pilotes, lancé en 2025 avec la Ville de Paris, pourront capitaliser sur certains de ces résultats.

À titre d'illustration, l'une des trois copropriétés accompagnées en 2024 a planifié la réalisation en 2025 d'un abri vélo avec récupérateur d'eau en chantier participatif, et a intégré le projet "Immeuble Zéro Déchet".



⁵ Extrait de : [Bande dessinée] La sobriété énergétique : en route vers 2050, Agence Parisienne du Climat (2023)

⁶ 120 copropriétés inscrites sur CoachCopro

BÂTI ET RÉNOVATION PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La lutte contre la précarité énergétique est un enjeu majeur de la Ville de Paris, avec environ **100 000 ménages** concernés à Paris. Le programme de lutte contre la précarité énergétique à Paris repose sur trois grands objectifs : **améliorer la connaissance du territoire et des acteurs, faciliter l'accès aux aides existantes et mettre en place un Slime¹**. Dans ce cadre, en 2024, l'Agence Parisienne du Climat a travaillé sur une analyse territoriale permettant de cibler les ménages en situation de précarité énergétique, sur la mobilisation des acteurs locaux et l'accompagnement des ménages.

MIEUX TOUCHER LES MÉNAGES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

En 2024, un travail de diagnostic territorial a été effectué par l'Agence avec pour objectif d'arriver à **avoir une photographie plus précise du phénomène de la précarité énergétique à Paris**, ainsi que des profils des publics concernés.

Ce diagnostic repose sur un croisement de données relatives aux types de quartiers à Paris, et permet de prendre en compte des caractéristiques socio-démographiques comme le revenu médian, des critères énergétiques tels que la consommation, ainsi que des données liées au logement, comme le taux de ménages locataires dans le parc social.

En croisant la carte des signalements du Slime depuis le lancement du dispositif avec celle du diagnostic territorial réalisé par l'Agence Parisienne du Climat, **une corrélation entre les signalements et les zones identifiées comme « précaires » a pu être observée**. La forte concentration des signalements Slime dans les zones à fort taux d'effort énergétique démontre que **le dispositif parvient à toucher les populations les plus vulnérables**.

¹ Slime : Service Local d'Intervention à la Maîtrise de l'Énergie.



MOBILISER ET ANIMER UN RÉSEAU DE DONNEURS D'ALERTE

L'Agence Parisienne du Climat assure la coordination opérationnelle du programme Slime parisien. Dans le cadre de cette action, elle a mis en place une formation destinée aux acteurs de la solidarité à Paris, tels que les associations et les services sociaux, axée sur la problématique de la précarité énergétique.

En 2024, l'Agence a organisé **35 événements** : webinaires de formation au Slime et au repérage de la précarité énergétique, balades thermographiques et ateliers écogestes.

Plus de 400 futurs signalants ont été formés, soit une augmentation de 66 % sur cette seule année. Fin 2024, ce sont ainsi plus de **1 000 personnes qui ont bénéficié de cette formation** et font partie du réseau de signalants, « donneurs d'alerte » qui orientent une partie de leur public vers les services de l'Agence Parisienne du Climat.

ACCOMPAGNER LES MÉNAGES POUR TROUVER DES SOLUTIONS ADAPTÉES À CHAQUE SITUATION

Depuis avril 2024, les ménages peuvent se signaler eux-mêmes ou être signalés par un proche via le formulaire en ligne de la Ville de Paris. En 2024, **484 signalements** ont été reçus, ce qui porte à 736 le nombre total de signalements depuis le lancement du dispositif.

De nouveaux supports de communication ont été élaborés par l'Agence Parisienne du Climat, tels que des flyers et affiches afin de mieux sensibiliser les signalants et les ménages éligibles. Ces supports sont distribués lors des différents événements organisés par l'Agence tout au long de l'année, mais aussi mis à disposition des partenaires en contact avec ces publics.

Par ailleurs, **50 % des ménages ayant bénéficié du Slime sont en situation d'accompagnement renforcé en 2024**, un suivi permettant de soutenir davantage les ménages dans leurs démarches administratives. Cet accompagnement renforcé est assuré par l'Agence Parisienne du Climat avec le soutien de différents acteurs qui peuvent prendre le relais. En 2024, 55 ménages ont bénéficié de cet accompagnement renforcé.

La dynamique engagée depuis le lancement du dispositif Slime parisien pour accompagner les ménages en difficulté s'est poursuivie en 2024, et l'année a été marquée par **une augmentation continue du nombre de signalements**.



BÂTI ET RÉNOVATION

ARCHITECTURE ET URBANISME

À Paris, 95% des autorisations d'urbanisme sont soumises à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Les procédures d'instruction sont complexes, tant pour les pétitionnaires que pour les services instructeurs. En parallèle, l'augmentation du nombre de projets de rénovation énergétique a pour conséquence mécanique l'**augmentation du nombre de dossiers à instruire par les services de l'Urbanisme parisien**, mais aussi la diversification des types de projets et des enjeux à traiter.

C'est dans ce contexte que l'Agence Parisienne du Climat travaille de concert avec la Ville de Paris (Direction de l'Urbanisme, Direction du Logement et de l'Habitat) et l'UDAP (Unité Départementale Architecture et Patrimoine de Paris de la DRAC IDF), afin de **favoriser l'éco-rénovation des copropriétés, de concilier les exigences du climat et celles du patrimoine dans la transformation du parc bâti privé.**

RENFORCER LES LIENS AVEC LES ADMINISTRATIONS EN CHARGE DE L'URBANISME ET DU PATRIMOINE

L'année 2024 a été marquée par un **renforcement des liens avec les administrations en charge de l'urbanisme, du patrimoine et de l'habitat**, permettant de structurer davantage l'action de l'Agence pour un urbanisme facilitateur de la rénovation (mise à disposition de ressources techniques pour l'instruction des dossiers, organisation d'événements, échanges sur des dossiers d'autorisation d'urbanisme...).

La conciliation de la rénovation énergétique avec la préservation du patrimoine a été particulièrement traitée, avec **plusieurs événements dédiés**. Parmi ces derniers, un séminaire coorganisé avec la Ville de Paris et le CAUE de Paris, le 25 novembre à l'Académie du Climat. Ce séminaire, dédié à l'isolation du bâti ancien, a réuni une soixantaine de personnes : agents de la collectivité et partenaires de l'Agence.

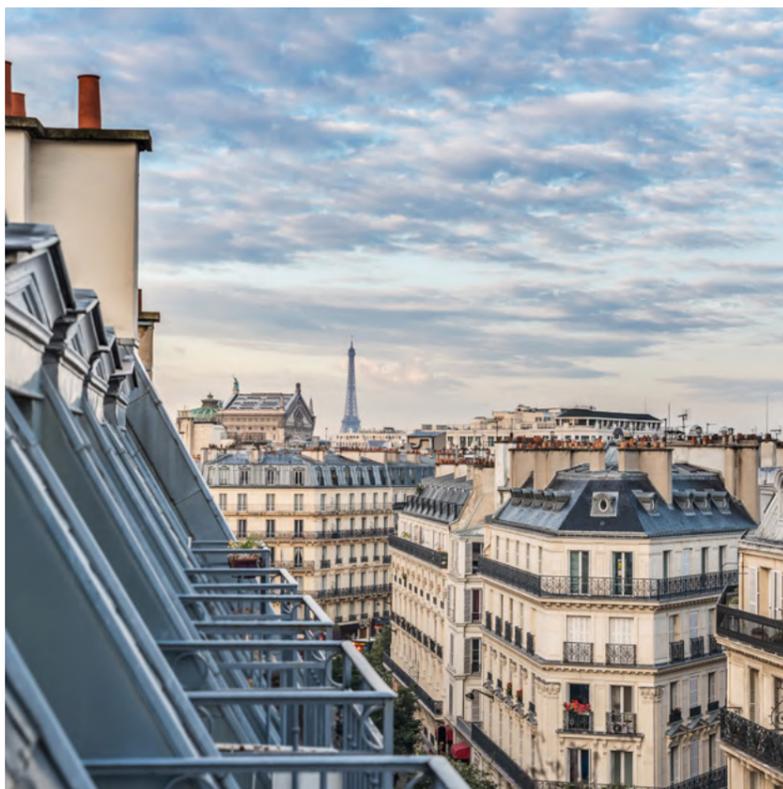
L'Agence Parisienne du Climat a également contribué à l'**édition du nouveau guide d'application environnemental du PLU bioclimatique** qui doit paraître en juin 2025.



ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS EN FACILITANT LE LIEN ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS

L'Agence a continué à apporter un conseil auprès des copropriétés pour l'obtention de leur Déclaration Préalable de travaux de rénovation énergétique. **Environ 40 copropriétés ont été conseillées en 2024 sur ces sujets**, dont 32 inscrites sur CoachCopro et 14 lauréates du dispositif parisien Éco-Rénovons Paris+.

En plus d'un conseil technique, l'Agence **facilite au besoin le lien entre les différents acteurs** : maîtrise d'ouvrage (conseil syndical), Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, Maîtrise d'Œuvre, et services instructeurs de la Direction de l'Urbanisme (DU) ou de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Paris (UDAP 75).



BÂTI ET RÉNOVATION

COACHCOPRO NATIONAL

Chiffres clés 2024

8
newsletters envoyées aux plus de 250 utilisateurs et membres du réseau national

32
sessions d'échanges avec les territoires et partenaires

8
formations collectives

3
déplacements en France pour aller à la rencontre du réseau



COACHCOPRO, UNE RÉFÉRENCE NATIONALE POUR LA RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS

À la fin de l'année 2024, la plateforme CoachCopro compte près de **36 000 copropriétés inscrites**, pour environ 1,4 million de logements concernés. Ces inscriptions sont réparties sur un vaste territoire français, au sein de **28 collectivités adhérentes au dispositif**, tant à l'échelon régional que communal. **C'est 80% du territoire national de copropriétés qui est couvert par CoachCopro ! Sur le territoire du Grand Paris, ce sont plus de 23 000 copropriétés qui sont inscrites à la plateforme** et sont accompagnées vers des travaux de rénovation ambitieux.

UN RÉSEAU NATIONAL SOUTENU PAR UNE ANIMATION TERRITORIALE DYNAMIQUE

L'Agence Parisienne du Climat pilote la plateforme et le dispositif CoachCopro au niveau national. À ce titre, elle met à disposition des territoires des outils et services afin de les accompagner dans la mise en œuvre du service public de la rénovation des copropriétés. Le réseau est composé d'experts de tous les niveaux du service public - ALEC, espaces France Renov', opérateurs, collectivités - qui mutualisent leurs expériences et leurs problématiques tout au long de l'année.

En 2024, **de nouveaux formats de pilotage du dispositif ont été mis en place** à destination des membres du réseau :

- Des instances de partage de l'information, notamment autour des évolutions de l'outil, du partage des bonnes pratiques, et de la charte éditoriale ;
- La préfiguration d'un Comité de Pilotage intégrant les territoires et leurs structures porteuses, l'ADEME et l'Anah ;
- Des groupes de travail thématiques, autour de la refonte de l'annuaire CoachCopro et de l'intégration des méthodes FRECop dans CoachCopro.

UNE PLATEFORME NATIONALE DE RÉFÉRENCE SUR LA RÉNOVATION EN COPROPRIÉTÉ QUI S'ENRICHIT

L'Agence a continué à intégrer des ressources sur la plateforme, afin de documenter la rénovation énergétique en copropriété.

En 2024, **53 nouvelles fiches de sites rénovés** ont été publiées. Au total, **360 fiches** de site sont en ligne. Parmi celles-ci :

- 209 sur la Métropole du Grand Paris, dont 151 à Paris ;
- 151 en dehors de la Métropole du Grand Paris. Ce sont également **23 nouveaux articles**, dont 10 séries techniques qui ont été publiés sur www.coachcopro.com.

DES ÉVOLUTIONS POUR ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN CHARGE DE L'AGENCE ET GAGNER EN PRODUCTIVITÉ

De nombreuses évolutions ont été intégrées à la plateforme CoachCopro en 2024, notamment :

- Des améliorations ergonomiques** diverses au niveau du back-office afin de faciliter le travail des territoires et la prise en main par les conseillères et conseillers France Renov' ;
- Une évolution du *front-office* afin d'**améliorer le parcours utilisateur et de proposer les ressources les plus adaptées**, dont la nouvelle carte des copropriétés rénovées qui propose des filtres plus précis ;
- L'intégration en cours de l'outil d'autodiagnostic des copropriétés (FRECop⁹ - ADEME).

⁹Outil proposé par l'ADEME.



BÂTI ET RÉNOVATION

ÉTUDES

Créé en 2017 par l'Agence Parisienne du Climat, l'Observatoire CoachCopro produit des ressources – articles, études et analyses – permettant d'**affiner les connaissances des territoires en matière d'énergie et de rénovation**.

Le croisement des données locales de consommations réelles d'énergie, avec la connaissance de la ville, de ses bâtiments et de ses occupants, constitue un **socle de connaissance capital pour identifier les leviers d'amélioration des politiques publiques de l'habitat et de l'énergie**.

Ces ressources s'adressent principalement aux collectivités territoriales, aux professionnels de la rénovation et aux acteurs institutionnels, mais peuvent aussi concerner les copropriétaires, afin de leur donner des éléments clés de compréhension sur la rénovation énergétique. De nombreux travaux ont été menés par l'Observatoire en 2024 :

PRIX DE L'ÉNERGIE : LES ÉVOLUTIONS DU DÉBUT D'ANNÉE 2024

Dans un contexte des prix des énergies fluctuant, avec la fin des tarifs réglementés de vente du gaz en août 2023 et la hausse du prix de l'électricité en février 2024, l'Agence Parisienne du Climat a proposé un article permettant de décrypter les tarifs appliqués pour l'électricité et le gaz en résidentiel, ainsi que les évolutions réglementaires du prix de l'énergie et celle du bouclier tarifaire.

[Lire l'article](#)

DPE LOGEMENT, DPE IMMEUBLE : QUELLES DIFFÉRENCES ?

Avec la montée en puissance de l'enjeu de rénovation énergétique des bâtiments et de lutte contre l'habitat indigne, **le DPE (Diagnostic de Performance Énergétique) est devenu un outil incontournable des politiques publiques**. À Paris, en avril 2024, on enregistre près



de 283 280 DPE individuels et 3 492 DPE collectifs réalisés depuis juillet 2021 sur des biens construits avant 2012, soit 24 % des logements et 8 % des copropriétés diagnostiqués. Néanmoins, le DPE reste mal compris du grand public, voire du milieu professionnel.

En décembre, l'Agence a publié une note thématique qui met en évidence ce qui fonde **la distinction entre le DPE logement et le DPE immeuble**, présente les chiffres clés sur le parc parisien diagnostiqué depuis 2021 et propose, à travers quelques exemples, de comparer, pour une même adresse, le DPE immeuble et plusieurs DPE logement.

[Lire la note DPE](#)

ANALYSE DES COÛTS DES DTG VOTÉS SUR LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

À l'été 2024, l'Agence Parisienne du Climat a mené une analyse des prestations votées et/ou réalisées de diagnostics renseignés sur CoachCopro, soit près de 2 500 DTG. L'objectif était multiple :

- **Observer la dynamique d'évolution depuis 2010 des coûts des diagnostics** en différenciant l'impact de l'inflation ;
- Faire un focus sur les seuls DTG votés sur le périmètre métropolitain depuis 2020 ;
- **Comprendre les facteurs qui influencent le coût d'un diagnostic** dans une copropriété.

L'analyse met en évidence une corrélation entre la taille des copropriétés et le coût des diagnostics réalisés : plus la copropriété a un nombre de logements important, plus le montant total de la prestation sera élevé. **Lorsque l'on analyse les coûts** en écartant l'inflation et la taille des immeubles depuis 2010, **on observe que ces derniers ont globalement doublé**, qu'il s'agisse du montant total ou bien relativisé par logement, toutes tailles de copropriété confondues.

[Lire l'analyse sur les DTG](#)



CONTRIBUTION AU SERVICE PUBLIC DE LA DONNÉE ÉNERGÉTIQUE

Le travail de l'Agence aux côtés de la Métropole du Grand Paris et de l'Apur au sujet d'un service public métropolitain de la donnée énergétique s'est poursuivi en 2024. Des entretiens bilatéraux ont eu lieu, avec une grande partie des EPT⁷ et des ALEC/ECFR⁸ de la Métropole du Grand Paris en 2024. Une nouvelle version de l'application ENER-SIG a vu le jour en novembre 2024, avec une mise à jour de certaines données de la base, et de nouvelles fonctions d'affichage.

UNE ÉTUDE INÉDITE DE L'AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT ET L'APUR SUR LES CONSOMMATIONS RÉELLES D'ÉNERGIE DES LOGEMENTS PARISIENS

L'Atelier Parisien d'Urbanisme et l'Agence Parisienne du Climat, en lien avec la Direction du Logement et de l'Habitat de la Ville de Paris, ont travaillé en 2024 à la réalisation d'une étude inédite portant sur les consommations réelles d'énergie des logements parisiens.



Cette étude présente pour la première fois une photographie des consommations énergétiques réelles des logements du parc privé parisien, établie sur plus de 222 700 logements, soit environ 20 % du parc privé de logements, rénovés ou non. Elle analyse également les consommations avant-après travaux de 46 copropriétés parisiennes ayant réalisé des travaux de rénovation énergétique.

Elle s'inscrit dans le projet européen MonitorEE, pour lequel l'Agence Parisienne du Climat, en partenariat avec la Ville de Paris, est lauréate. Ce projet, issu du programme de financement Interreg Europe, a pour objectif d'évaluer la performance énergétique réelle des bâtiments après rénovation et de contribuer à l'amélioration des politiques publiques. Les résultats de cette étude ont été publiés en avril 2025.

[Découvrir l'étude](#)

⁷ Établissements Publics Territoriaux
⁸ Espaces Conseil France Rénov'



Présentation de l'étude métropolitaine IRVE lors du Salon des Maires d'Île-de-France, mai 2024.

BÂTI ET RÉNOVATION

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

Le secteur résidentiel représente une part majeure de la consommation d'énergie en France, que ce soit à l'échelle nationale, en métropole ou au cœur de Paris. Dans les centres urbains denses, **les copropriétés sont en première ligne face aux défis énergétiques**. Mais elles ont aussi un rôle clé à jouer : véritables leviers de la transition énergétique, elles peuvent devenir des moteurs du changement, à la fois pour leur territoire et pour le pays tout entier. Ces enjeux se sont intensifiés ces dernières années, portés par un contexte international de plus en plus incertain. Face à cela, **les énergies renouvelables locales gagnent du terrain : plus sûres et durables pour l'avenir, elles deviennent aussi plus compétitives**. En 2024, l'Agence Parisienne du Climat a accéléré ses travaux en lien avec ces sujets.

PROJET EUROPÉEN EXPRESS – AUGMENTER LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE EN COPROPRITÉ

Dans le cadre du programme Interreg Europe, le projet EXPRESS a pour but de réduire la dépendance aux importations d'énergie et aux énergies fossiles, grâce à l'augmentation de la production des énergies renouvelables dans les régions participantes. Sous la coordination de la région de la Carélie du Nord (Finlande), l'Agence fait partie d'un consortium de 8 partenaires européens qui partagent ce même objectif et le déclinent localement et selon les ressources et le besoin d'énergie renouvelable.



La feuille de route de l'Agence Parisienne du Climat en lien avec le projet EXPRESS repose sur deux objectifs cadres :

- **Identifier les potentiels parisiens en copropriété pour la production ou le raccordement à des ENR.** Principalement, quelles possibilités d'installer des capteurs solaires sur les toitures des copropriétés, et quels raccordements au réseau de chaleur.
- **Préfigurer un guichet unique d'accompagnement des copropriétés pour la production d'énergie renouvelable à Paris.** Sur le modèle de CoprOasis, créer un parcours unique avec des aides financières pour la réalisation d'études ou de travaux d'installation d'ENR, accompagné d'un ensemble de supports (un conseiller ou une conseillère à disposition, des ressources documentaires, des cas de bonnes pratiques, etc).

¹⁰ Énergies renouvelables



SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN (RCU) À PARIS

En continuité des actions engagées depuis 2022, l'Agence Parisienne du Climat entretient des échanges réguliers avec la Ville de Paris et le concessionnaire (CPCU) pour la mise en œuvre de raccordement des copropriétés accompagnées avec CoachCopro, voire pour la création de raccordements groupés. Plusieurs grappes sont à l'étude à Paris.

Par ailleurs, l'Agence a partagé son expertise data et cartographique à de nombreuses Mairies d'arrondissement, afin de les aiguiller dans le ciblage des copropriétés et de réaliser des communications publiques ciblées. Par exemple, ces cartes et listes de copropriétés ont permis la réalisation de boîtages incitant au raccordement au RCU, en zone de développement prioritaire.

FAIRE CONNAÎTRE LES SOLUTIONS DE PRODUCTION D'ENR¹⁰ ACCESSIBLES POUR LES COPROPRITIÉS

Intrapreneuriat de l'ADEME, PACOUPA propose un simulateur en ligne de solutions de production de chaleur par ENR, notamment par pompe à chaleur (de toutes catégories). En 2024, l'Agence Parisienne du Climat et les équipes de PACOUPA ont mis en place un groupe de travail visant à intégrer en 2025 le simulateur directement dans CoachCopro, afin de rendre accessible ce service aux copropriétaires et aux syndicats.



MOBILISER ET GUIDER LES ACTEURS POUR FAVORISER L'ÉMERGENCE DE COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIE

Dans le cadre du projet européen DISCOVER, démarré en janvier 2024, l'Agence Parisienne du Climat a lancé un travail de diagnostic et de mobilisation des acteurs de la production d'énergie photovoltaïque en copropriété :

- Étude des dispositifs légaux et des dispositifs de soutien ;
- Recensement et cartographie des acteurs du territoire ;
- Évaluation des freins à l'émergence de communautés d'énergie ;



Avec DISCOVER et en lien avec la Ville de Paris, l'Agence Parisienne du Climat souhaite **lever les freins opérationnels et mobiliser les acteurs de la production photovoltaïque en copropriété**, et plus largement en communautés citoyennes.

- Analyse des solutions techniques ;
- Réflexion sur les modèles juridiques et économiques pour inciter à l'investissement et à l'autoconsommation collective ;
- Identification du rôle de l'Agence Parisienne du Climat pour contribuer à favoriser ces dynamiques.

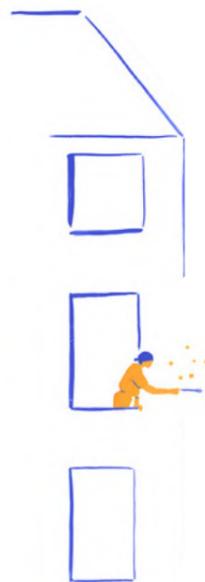
D'un point de vue plus opérationnel, **une dizaine d'analyses d'opportunités ont également été réalisées**, pour des copropriétés ayant manifesté un intérêt à équiper leurs toitures de panneaux solaires photovoltaïques.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ADAPTAVILLE, UN DISPOSITIF COLLECTIF QUI CIBLE TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE

AdaptaVille est un projet piloté par l'Agence Parisienne du Climat qui vise à **faciliter l'adaptation au changement climatique** des villes denses franciliennes. Dorénavant reconnu et bien identifié localement, il gagne en maturité. Il se concentre notamment sur la montée en compétences des acteurs publics et privés pour intégrer des solutions concrètes d'adaptation dans leurs projets d'aménagement, avec pour objectif :

- **D'outiller et former les professionnels pour les rendre autonomes** dans la mise en œuvre de solutions d'adaptation ;
- **De structurer une filière locale autour des solutions d'adaptation**, en mettant en lumière des retours d'expérience et des démarches qui ont fait leurs preuves.
- **De créer des espaces de dialogue** pour que les collectivités, entreprises, et porteurs de solutions puissent échanger et partager leurs apprentissages.



LA MOBILISATION DES ACTEURS DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

En 2024, l'Agence a renforcé la mobilisation des professionnels de la communauté à travers de nombreux événements, notamment :

- **Un cycle de 3 webinaires** sur les aides et financements locaux pour l'adaptation au changement climatique, qui a réuni 88 participants ;
- **6 visites de sites**, qui ont permis de rassembler 133 professionnels. Parmi les thématiques : végétaliser le cimetière de sa commune, quels outils pour prévenir les risques liés aux pollens ou encore la découverte d'un projet de réouverture de la Bièvre.
- **2 ateliers participatifs** qui ont réuni 56 participants : ces ateliers permettent de confronter les connaissances d'experts avec la réalité des besoins et contraintes sur le



Rencontres AdaptaVille 2024 au Pavillon de l'Arsenal, octobre 2024.

terrain, et de réfléchir collectivement à des solutions accessibles et répliquables, qui peuvent être déployées facilement. Les thématiques étudiées en 2024 :

- Comment adapter les techniques de végétalisation en ville face au changement climatique ?
- Adapter les bâtiments à la surchauffe avec et pour les usagers.

Des notes sont en cours de rédaction en 2025 afin de partager les enseignements de ces 2 ateliers.

Les rencontres annuelles AdaptaVille :

Les Rencontres annuelles AdaptaVille, moment phare des professionnels de l'adaptation au changement climatique, s'installent progressivement comme un temps fort de l'écosystème francilien. Organisées le 14 octobre 2024 au Pavillon de l'Arsenal à Paris, elles ont rassemblé plus de 350 participants. Un chiffre en hausse continue depuis 2021 ! Les objectifs :

- débattre autour de problématiques actuelles lors de plusieurs tables rondes,
- donner à voir des retours d'expérience des acteurs de terrain,
- permettre de rencontrer des experts et acteurs clefs de l'adaptation.

Au programme en 2024 :

- Trois tables rondes avec des experts, élus :
 - | Orientation des politiques publiques locales sur l'adaptation, avec notamment Dan Lert, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie, Sophie Szopa, Directrice de recherche au CEA, coordinatrice et auteure principale du 6^e rapport sur la physique du climat du GIEC et Amélie Renaud, Directrice Régionale de l'ADEME Île-de-France
 - | Entre trombes d'eau et sécheresses, comment concilier les extrêmes dans l'aménagement de l'espace urbain ?
 - | Surchauffe dans les bâtiments : comment massifier les solutions de rafraîchissement passif dans le parc public ?

- Un forum avec **une trentaine de stands** permettant aux acteurs de rencontrer l'écosystème AdaptaVille (acteurs publics et privés) et présenter leurs accompagnements, produits et services.



Rencontres AdaptaVille 2024 au Pavillon de l'Arsenal, octobre 2024.

Au total, ce sont près de **750** acteurs de l'adaptation du territoire qui ont été mobilisés lors des événements organisés dans le cadre d'AdaptaVille cette année.

Au total, ce sont près de **750 acteurs de l'adaptation du territoire qui ont été mobilisés** lors des événements organisés dans le cadre d'AdaptaVille cette année.

En parallèle, plusieurs livrables ont été édités afin de donner des clés de compréhension et de partager des bonnes pratiques pour faciliter la mise en place de solutions.

LES PUBLICATIONS ET RESSOURCES POUR OUTILLER LES TERRITOIRES

De nouvelles publications sont venues **enrichir les outils mis à disposition des collectivités et acteurs de l'adaptation** des territoires métropolitains.

Le guide revêtements : choisir le bon matériau au bon endroit

Publié en octobre 2024, à l'occasion des Rencontres annuelles AdaptaVille 2024, ce guide s'adresse aux professionnels qui souhaiteraient davantage **prendre en compte les enjeux d'adaptation au changement climatique dans le choix des revêtements de sol**, sans oublier leur impact environnemental, lors de projets d'aménagement.

Son but est double :

- **Encourager les professionnels à changer leurs pratiques** en sortant du modèle béton-bitume-asphalte ;
- **Éclairer le choix**, en prenant en compte la configuration du lieu, pour choisir le bon matériau au bon endroit.



Et ce au travers de trois axes :

- Une analyse de trois problématiques liées au choix de revêtements : surchauffe urbaine, gestion des eaux pluviales et impact environnemental ;
- La présentation de différents projets ayant utilisé plusieurs revêtements dans une démarche environnementale ;
- Un passage en revue des principaux types de revêtements alternatifs que l'on peut trouver en milieu urbain dense.

Fort de son succès, il sera réimprimé en 2025 et donnera lieu à des temps d'échanges spécifiques dont un webinar qui a mobilisé 315 participants (replay disponible).

[Consulter le guide](#)

Les fiches solutions : des ressources complètes et opérationnelles

Avec une approche concrète, des informations transparentes, des retours d'expérience, des contacts opérationnels, une recherche simplifiée et des rendez-vous réguliers, AdaptaVille vise à faciliter le déploiement de solutions qui ont fait leur preuve à grande échelle pour adapter les villes au climat actuel et à venir.

À la suite du 3^e appel à candidature AdaptaVille lancé début 2024, ce sont plus de 65 dossiers qui ont été déposés, soit 20 de plus que l'édition précédente.

30 solutions, prestataires et retours d'expérience ont été retenus pour adapter les villes au changement climatique, renforçant le panel déjà existant et offrant ainsi une combinaison possible de solutions à déployer en fonction des caractéristiques de chaque territoire ou opération.

Fin 2024, **17 nouvelles fiches ont été publiées**, elles portent notamment sur :

- Les solutions d'adaptation fondées sur la nature (végétalisation de façade avec des lianes de houblon, arbre de pluie) qui complètent le panel de fiches solutions existantes.
- Les solutions grises, qui permettent d'adapter le bâti ou l'espace public, et sont des indispensables pour adapter nos villes et notre patrimoine bâti, particulièrement sensible sur l'Île-de-France à la chaleur, aux inondations et au risque de retrait-gonflement des argiles.
- L'habitabilité estivale des bâtiments : rénovation avec des matériaux biosourcés, pose

Chiffres clés AdaptaVille 2024

Un réseau de plus de
700
professionnels et

70
collectivités
métropolitaines

3 104
abonné-es à la newsletter
AdaptaVille fin 2024

73 300
visiteurs uniques sur
la plateforme, soit une
moyenne de plus de
6 000 visiteurs par mois

739
participant-es aux
événements organisés



d'occultations, rafraîchissement adiabatique, solutions de récupération, gestion et réutilisation des eaux de pluie à l'échelle d'un bâtiment.

Au total, **plus de 240 opérations du territoire métropolitain sont identifiées** sur la carte des solutions AdaptaVille.

Des nouvelles ressources sur les aides financières

Une vingtaine de fiches portant sur les aides financières locales ont été intégrées sur le site présentant à chaque fois : à qui s'adresse cette aide, quelles actions peuvent être financées, comment y avoir accès, liens utiles. Elles répondent à une forte attente de la part des acteurs publics et privés de l'aménagement.

Enfin, le projet est soutenu par des campagnes de communication et emailing dédiées via les canaux de l'Agence et réseaux sociaux et dispose d'une bonne notoriété.



Déploiement de plusieurs solutions AdaptaVille dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Sur le Village des athlètes, la Solideo a financé des dispositifs innovants face aux canicules, comme la solution Cool Ground, installée rue Ampère. Développée par un groupement mené par Emulithe, dont fait également partie l'Agence Parisienne du Climat, elle combine une chaussée réservoir, qui récupère et stocke les eaux pluviales, des bacs végétalisés et des trottoirs en pavés coquillage drainants qui sont irrigués en période sèche pour générer un effet rafraîchissant. D'autres solutions de rafraîchissement comme la mise en place d'ombrières, de brumisateurs ou de fontaines à eau ont également été déployées par la Ville de Paris à cette occasion.



Atelier AdaptaVille « Comment adapter les techniques de végétalisation en ville face au changement climatique ? », septembre 2024.



Visite du cimetière végétalisé de Montreuil, avril 2024.



Visite AdaptaVille sur l'agriculture urbaine à la Ferme Suzanne, septembre 2024.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

UN DISPOSITIF DÉDIÉ AUX COLLECTIVITÉS LOCALES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Le travail de l'Agence Parisienne du Climat sur l'adaptation au changement climatique au niveau local dans le cadre du projet AdaptaVille a mis en évidence le besoin d'**aller plus loin pour que les collectivités du territoire s'emparent pleinement du sujet**, au niveau opérationnel.

En complément des dispositifs existants, et avec le soutien de la Métropole du Grand Paris, l'Agence Parisienne du Climat a développé en 2024 **un nouveau programme test à l'échelle du périmètre de la Métropole du Grand Paris**, à destination des collectivités et des ALEC¹².

Ce programme se décompose en trois axes :

- **Former et outiller les ALEC et communes ;**
- **Développer des outils et formats d'animation répliquables** par des acteurs relais à destination des collectivités, ou par les collectivités elles-mêmes ;
- **Accompagner les collectivités du périmètre avec un parcours sur mesure**, en complément de l'action des ALEC. Cet accompagnement propose au choix différents modules déclinés sur mesure en fonction des besoins et projets du territoire.

En 2024, l'Agence a testé ce parcours d'accompagnement auprès de 4 collectivités métropolitaines :

- **La ville de Bagnolet**, en collaboration avec l'ALEC MVE, afin de proposer des outils et supports à destination du grand public sur les sujets du ruissellement, de l'ilot de chaleur et du retrait-gonflement des argiles, et de former les agents sur le besoin de travailler davantage en transversalité sur le sujet de l'adaptation. Deux ateliers ont été organisés :
 - Un atelier participatif « Ça chauffe à Bagnolet : donnez votre avis ! » sur le confort d'été au forum des associations qui a donné lieu à une cartographie et des pistes de travail pour les services qui seront poursuivis en 2025 avec l'appui de l'Agence.
 - Un atelier sur la transformation d'une cour



Face aux enjeux climatiques, l'adaptation devient une nécessité incontournable pour préserver nos villes et protéger nos populations. La Métropole du Grand Paris, zone dense urbaine particulièrement touchée par les effets du changement climatique, s'engage pleinement dans cette démarche. En partenariat avec l'Agence Parisienne du Climat, nous soutenons les communes à travers des outils concrets afin qu'elles intègrent l'adaptation au changement climatique dans leurs pratiques. Cette coopération renforce la résilience du périmètre métropolitain et participe à la transition vers un avenir plus durable et vivable pour tous.

DANIEL GUIRAUD
Vice-Président de
la Métropole du Grand Paris

Ce programme, qui propose une approche opérationnelle, vise avant tout à sensibiliser et accompagner la montée en compétences des services d'une commune, tout en favorisant une approche transversale. Il peut aussi l'aider à sensibiliser et mobiliser ses citoyennes et citoyens.

d'école réalisé dans une logique interservices a été réalisé en amont de l'élaboration du cahier des charges. Il est présenté comme LE moment de concertation des services et un moment de coconception, avant que le bureau d'études et l'équipe projet prennent la main.

- **La Direction Constructions Publiques et Architecture (DCPA) de la Ville de Paris**, qui gère le patrimoine de bâtiments de la ville et les bâtiments recevant du public, avec une cession de sensibilisation des agents sur l'adaptation des bâtiments aux vagues de chaleur et un atelier pratique sur le confort d'été dans les écoles et crèches dans une logique transversale aux différents services mobilisant 43 agents. Cette action visait à appuyer le coordinateur écoconstruction de la DCPA qui souhaite développer une méthodologie commune, diffuser une grille de lecture durable sur l'ensemble du bâtiment, mais aussi recueillir les bonnes pratiques déjà mises en place et faire remonter les besoins des agents.

- **La commune de Vanves** pour laquelle l'Agence, en collaboration avec l'ALEC GPSO Énergie, a proposé une formation générale des chefs de service sur le changement climatique ainsi qu'une formation des agents sur le confort d'été dans le bâtiment ;

- **La ville d'Arcueil** avec une formation des agents sur l'adaptation au changement climatique et un atelier sur la gestion écologique des espaces verts, proposés par l'Agence Parisienne du Climat.

Cette approche opérationnelle a été très appréciée des communes et rencontre un bon accueil. Le parcours test d'accompagnement sera poursuivi avec Arcueil, Bagnolet et Paris en 2025 et élargi à deux nouvelles collectivités.

¹² Agences Locales de l'Énergie et du Climat

Deux outils ont été livrés en 2024 :

1. GUIDE PRATIQUE – ORGANISER UNE BALADE URBAINE SUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ce livrable propose un format de balade urbaine pédagogique destiné à sensibiliser les habitants ou agents aux enjeux d'adaptation au changement climatique. Développé avec le soutien de la Métropole du Grand Paris, il a été expérimenté à Paris (13^e arrondissement) et donne lieu à un guide méthodologique répliquable, clef en main.

Objectifs de la balade :

- Sensibiliser au changement climatique via les solutions d'adaptation ;
- Mettre en valeur des aménagements existants ;
- Présenter des actions à portée individuelle ;
- Offrir un nouveau regard sur la ville, ses transformations, les changements de pratiques.

Le guide sera finalisé en 2025, après intégration du nouveau diagnostic de vulnérabilité de la Métropole du Grand Paris.

Découvrir le guide

2. GUIDE PRATIQUE – ORGANISER UN ATELIER PARTICIPATIF SUR LE CONFORT CLIMATIQUE

Ce livrable décrit un atelier participatif innovant conçu dans le cadre de l'expérimentation de l'éco-gestionnaire de quartier. Il aborde les enjeux d'adaptation, avec un focus sur le confort d'été en période de canicule.

Fonctionnement de l'atelier :

- Les habitants sont invités à se projeter dans une journée caniculaire ;
- Ils partagent leurs comportements et ressentis, à domicile et à l'extérieur ;
- Les échanges sont localisés sur trois espaces (logement, résidence, quartier) via des cartes ;
- L'atelier facilite la compréhension des pratiques quotidiennes et les leviers d'amélioration, en reliant espaces privés et publics.

Outre la sensibilisation des habitants, il apporte un diagnostic sensible du territoire. Décliné et adapté lors d'un forum des associations à Bagnolet, il a permis de faire remonter les hotspots de la ville identifiés par les habitantes et habitants. Ce guide est conçu avec le soutien de la Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris pour être utilisé par les collectivités et les acteurs relais du territoire ou l'appui de l'Agence.

Découvrir le guide



Atelier sur les cours Oasis à Bagnolet, décembre 2024.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

LOGEMENTS ET COPROPRIÉTÉS

Du fait de sa très forte densité urbaine et de l'accélération des vagues de chaleur, Paris fait partie des villes les plus vulnérables face au réchauffement climatique. Si des aménagements urbains sont prévus pour atténuer et adapter la ville à ces effets, des actions concrètes sont également à mettre en place par les Parisiennes et les Parisiens afin de garantir l'habitabilité d'été de leur immeuble et de leur logement.

L'Agence Parisienne du Climat accompagne le déploiement de ces solutions, notamment à travers les dispositifs Éco-Rénovons Paris+ et CoprOasis de la Ville de Paris, ainsi qu'AdaptaVille (végétalisation de toiture et façade, installation d'occultations solaires, de brasseurs d'air, isolants biosourcés, ...).

VALORISER LES SOLUTIONS DE RAFFRAÎCHISSEMENT QUI PERMETTENT DE GARANTIR UNE HABITABILITÉ ESTIVALE

Que ce soit dans le cadre de son accompagnement des copropriétés vers la rénovation énergétique, via la promotion du dispositif Éco-Rénovons Paris+ ou encore à travers les solutions bâtementaires référencées sur AdaptaVille, **l'Agence accompagne le déploiement des solutions de rafraîchissement passif dans les bâtiments.** En 2024, elle a encore renforcé son conseil aux particuliers et professionnels dans ce sens, et mis de nouvelles ressources à leur disposition.

SOUTENIR LE RAFFRAÎCHISSEMENT DE LA VILLE ET DES COPROPRIÉTÉS AVEC COPROASIS

Voté en mars 2023 par le Conseil de Paris, le dispositif CoprOasis permet d'accompagner techniquement et financièrement les copropriétés parisiennes dans la végétalisation de leurs copropriétés, de rendre perméables les sols et de valoriser les eaux de pluie. L'objectif ? **Encourager les Parisiens et Parisiennes à participer au rafraîchissement et au verdissement de leur ville.** L'Agence Parisienne du Climat est le point d'entrée unique pour en bénéficier.



La collaboration entre la Ville de Paris et l'Agence Parisienne du Climat est un pan important de la mise en œuvre du plan ParisPluie. L'engagement de l'APC est essentiel pour sensibiliser les Parisiennes et les Parisiens aux risques d'inondations et à une meilleure gestion des eaux pluviales, et pour construire des réponses concrètes à ces enjeux. Un projet comme CoprOasis, qui permet d'accompagner les copropriétés techniquement et financièrement pour végétaliser leurs parcelles et ainsi mieux absorber et rendre utile l'eau de pluie, n'aurait pas pu voir le jour sans l'Agence !

ANTOINE GUILLOU

Adjoint à la Maire de Paris, en charge de la propreté de l'espace public, de la réduction des déchets, du réemploi, du recyclage et de l'assainissement



Cour végétalisée du 45 bd Soult à Paris, copropriété pilote du dispositif CoprOasis.

Fin 2024, la première copropriété pilote accompagnée par l'Agence ayant mobilisé la subvention travaux de CoprOasis a terminé son projet. Après travaux :

- La surface plantée totale est de 60 m², ce qui représente la moitié de la surface de la cour ;
- 90% de la surface de la cour est perméable et permet d'infiltrer les eaux pluviales.

Découvrir le projet de végétalisation de la copropriété pilote CoprOasis

Ce projet pilote a fait l'objet d'une visite presse en 2024 avec Christophe Najdovski, Adjoint à la Maire de Paris, en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale dans le cadre d'un cycle de visites illustrant le plan d'urbanisme bioclimatique de la Ville de Paris. Une seconde copropriété a concrétisé son projet de travaux et a également sollicité cette aide en 2024. En amont des travaux, un total de **13 copropriétés a mobilisé le chèque études CoprOasis** durant l'année.

PARTAGER LES SOLUTIONS, RETOURS D'EXPÉRIENCE ET DISPOSITIFS D'AIDE

Des temps dédiés de visites d'opérations pilotes, webinaires pour les particuliers et professionnels, conférences en arrondissement ont été organisés outre la présence sur de nombreux événements tels que "ParisSème" pour présenter le dispositif CoprOasis ou le volet confort d'été du dispositif Éco-Rénovons Paris+ appuyé par une communication soutenue.

SENSIBILISER AUX GESTES POUR AMÉLIORER LE CONFORT D'ÉTÉ DANS LES LOGEMENTS

Chaque année, l'Agence met en place **des campagnes d'information et de sensibilisation aux écocgestes à adopter** dans son logement en cas de fortes chaleurs. En 2024, elle a poursuivi cette action à travers la publication d'articles, le déploiement d'une campagne sur les réseaux sociaux et l'organisation d'un webinaire sur les solutions permettant d'améliorer le confort d'été au sein de sa copropriété.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES QUARTIERS

Dans une ville aussi dense que Paris, la transition écologique ne peut s'envisager sans ses voisins. Si en milieu rural ou périurbain, c'est toute la ville qui peut s'investir au sein d'une communauté, à Paris, c'est déjà à l'échelle du quartier, où la densité y rassemble toutes les fonctions urbaines, que la communauté émergera.

C'est à ce titre que l'Agence Parisienne du Climat s'engage activement dans la transformation durable des quartiers, notamment au travers des projets européens GINNGER et DISCOVER depuis 2023. **L'objectif : développer des approches collectives pour faire avancer la transition écologique des quartiers.**



ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES QUARTIERS AVEC LES HABITANTES À TRAVERS LE PROJET GINNGER

Le projet GINNGER, financé par la Commission Européenne dans le cadre du programme Horizon Europe, a pour objectif **d'identifier avec les habitant-es et usager-ères du quartier des solutions de transition écologique pertinentes**, et de les mettre en place. Au cœur de cette approche, le facilitateur de quartier durable, joue le rôle d'animateur de la démarche. C'est lui ou elle qui accompagne et outille les habitantes et habitants dans les différentes étapes.



L'équipe de l'Agence Parisienne du Climat à la rencontre des habitantes et habitants du Bas-Belleville lors de la fête du quartier, octobre 2024.

L'Agence Parisienne du Climat contribue activement au projet GINNGER à plusieurs niveaux :

- Le développement de la méthodologie de cocréation et l'accompagnement de sa mise en place dans les six sites pilotes européens ;
- La création d'un catalogue d'actions de régénération ;
- Le déploiement de la méthodologie sur le site pilote parisien du Bas-Belleville.

Développer une méthodologie et des outils pour accompagner les quartiers

En collaboration avec un consortium de 23 partenaires européens, l'Agence Parisienne du Climat conduit le développement d'une méthodologie de cocréation inclusive, pertinente, efficace et répliquable, qui sera déployée dans six quartiers pilotes en Europe. Un important travail de coordination, sessions d'animation et de rédaction a été réalisé par l'Agence en 2024 sur cette méthodologie, avec une première version livrée en janvier 2025.

Le déploiement dans les sites pilotes s'accompagne d'un suivi attentif de l'Agence afin de s'assurer de son succès et d'en tirer les enseignements, en vue d'enrichir la méthodologie pour sa version finale qui sera rendue publique en octobre 2027.



Atelier de co-création avec les habitantes et habitants du Bas-Belleville, 2024.



L'Agence a également coordonné le travail des partenaires du projet sur la rédaction d'un **catalogue d'actions de régénération** des quartiers. Plusieurs sessions de travail ont été animées afin de définir les objectifs du catalogue et ses enjeux, mettre en cohérence les fiches solutions proposées, et coordonner la rédaction des fiches solutions. Une première version a été livrée en septembre 2024, pour l'instant confidentielle. Une version révisée sera rendue publique en juillet 2027.

À terme, l'objectif est de constituer une méthodologie et boîte à outils pour les collectifs citoyens qui souhaitent mettre en œuvre la transition écologique à l'échelle du quartier.

Déployer cette méthode sur le site pilote parisien du Bas-Belleville

Le quartier du Bas-Belleville, situé dans le 20^e arrondissement, est le site pilote GINNGER pour l'Agence Parisienne du Climat, qui s'engage activement dans sa transformation. En 2024, l'Agence a mené **une enquête de diagnostic** auprès de 31 habitantes et habitants afin d'identifier les sujets prioritaires sur le quartier. Les résultats ont été présentés lors du premier comité de suivi local du projet mis en place avec la Mairie d'arrondissement. Mobilité douce, végétalisation, gestion durable des immeubles et solidarité en période de canicule sont autant de sujets dont les participantes et participants se sont emparés pour **proposer des actions concrètes qui seront déployées à partir de 2025.**

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES PHOTOVOLTAÏQUES AVEC LE PROJET DISCOVER

L'objectif du projet DISCOVER est de **favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes à Paris**, encore peu nombreuses, **et d'accompagner les collectifs** qui se créent à travers toutes les étapes.

Financé par l'Union européenne, il permet à l'Agence Parisienne du Climat de se développer dans un nouveau domaine : **l'accompagnement des communautés d'énergie locales et photovoltaïques**, et s'inscrit dans la poursuite des objectifs du Plan Climat de la Ville de Paris, qui vise 45 % d'énergie renouvelable et de récupération pour 2030, dont 10 % produite localement. Pour atteindre cet objectif, la production d'électricité solaire photovoltaïque représente un fort potentiel à exploiter.

Mutualisation de l'énergie photovoltaïque : un modèle économique prometteur

La communauté locale est une partie de la réponse au problème de l'intermittence, inhérente à la production d'énergie solaire (les panneaux photovoltaïques génèrent de l'électricité en journée uniquement, et davantage l'été que l'hiver), et qui rend difficile le fait que chaque consommateur-riche ait accès à de l'électricité selon ses besoins.

C'est aussi la **garantie d'un meilleur modèle économique** lorsqu'on choisit d'investir. Car au-delà du fait que de savoir d'où provient son électricité peut favoriser un changement de comportement et de besoin vers la sobriété, multiplier les producteurs et les consommateurs au sein d'une communauté locale augmente les chances d'autoconsommer l'électricité générée.

Accompagnement du projet d'installation photovoltaïque d'un collectif citoyen de copropriétaires

Le collectif « Croulebarbe Énergie » (Paris 13^e) rassemble une dizaine d'immeubles dont les toits plats présentent un potentiel que les copropriétaires ont décidé de valoriser par la production solaire. Elles et ils ont sollicité l'Agence Parisienne du Climat et Philippe Alluin, Ingénieur-Architecte et expert de



Les experts du programme de recherche-action « Valorisation des Toits-Terrasses en Ville » (VT-Vacc) s'appuient sur l'expérience de l'Agence Parisienne du Climat, fortement impliquée dans cette expérimentation. Le projet révèle un fort potentiel de valorisation des toits-terrasses en matière de biodiversité, d'usages, de foncier aérien et de production d'électricité. Plusieurs copropriétés du quartier Croulebarbe y participent, préfigurant une future communauté énergétique. La collaboration entre les experts et l'Agence Parisienne du Climat est déterminante pour sa réussite.

PHILIPPE ALLUIN
Ingénieur-Architecte



l'énergie en copropriété, pour être accompagnés dans ce projet complexe et novateur pour Paris et la zone dense francilienne.

Pour l'Agence Parisienne du Climat, c'est l'occasion d'**expérimenter les enjeux liés à la création d'une opération d'autoconsommation collective d'électricité**, c'est-à-dire une boucle énergétique locale, citoyenne et renouvelable, telle que la ville résiliente en a besoin.

L'année 2024 marque le lancement du projet, l'Agence a coordonné le diagnostic auprès du collectif, puis avec l'ADEME et le PUCA (Projet VT-Vacc) pour les études techniques. Une dizaine de réunions ont eu lieu, préparant une série d'ateliers en mai-juin 2025.

L'accompagnement du collectif est permis grâce aux projets européens DISCOVER et EXPRESS.



Rencontres des partenaires européens du projet DISCOVER à Giulianova en Italie, juin 2024.



Acteur opérationnel du territoire, l'Agence Parisienne du Climat accompagne la mise en œuvre des Plans Climat de la Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Elle mène de nombreuses actions en lien avec les enjeux environnementaux de la ville dense, du bâti et de l'énergie, tant en matière d'atténuation que d'adaptation au changement climatique.



WWW.APC-PARIS.COM

Retrouvez la version en ligne de ce rapport sur le site de l'Agence Parisienne du Climat

CONTACTS

Agence : contact@apc-paris.com
Communication : communication-presse@apc-paris.com

Mise en page et Direction Artistique : Chloé Heinis

Illustrations : Roxane Campoy

Crédits photos : Brady (AdobeStock) • Agence Parisienne du Climat • Peter Allan • Sébastien Borda • Aide (AdobeStock) • Pavlo Vakhrushev (AdobeStock) • sissoupitch (AdobeStock) • Alexander Demyanenko (AdobeStock) • Loreta Magylyte (AdobeStock) • psychoshadow (AdobeStock) • Alkern • Marc Verhille/Ville de Paris • Philippe Barbosa

